



# Action Mines Canada Octobre 2009

# Des obstacles explosifs...

- Les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions entravent le développement d'un nombre impressionnant de collectivités et de pays.
- En recueillant des fonds au profit de l'action contre les mines et en formant des jeunes du monde entier pour qu'ils deviennent des leaders communautaires efficaces, AMC contribue à l'élimination des obstacles explosifs au développement.



# L'effet domino...

- Les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel ont des effets désastreux sur le développement partout dans le monde.
- Le mois d'octobre compte plusieurs journées internationales de sensibilisation ayant un lien avec le fléau des armes déclenchées involontairement par les civils, autour desquelles vous pouvez organiser des activités, notamment :
  - Le 16 octobre : la Journée mondiale contre la faim
  - Le 17 octobre : la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
  - Du 24 au 30 octobre : la Semaine mondiale du désarmement



# Des obstacles explosifs...



- La grande majorité des victimes des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et des restes explosifs de guerre sont des **civils et non des militaires.**
- Année après année, le **Rapport de l'Observatoire des mines** indique que de 70 à 85 % des victimes sont des civils.
- Les accidents causés par ces armes ne se produisent pas uniquement durant les conflits armés; en fait, la plupart de ceux qui ont été recensés sont survenus après la cessation des hostilités.

# Les effets...

Voici comment les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre font obstacle à la croissance économique et à la reconstruction après la fin des hostilités :

- Elles ralentissent ou empêchent le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées
- Elles entravent les opérations humanitaires et les secours
- Elles alourdissent le fardeau de systèmes de santé qui sont probablement déjà durement éprouvés, en leur imposant la prise en charge médicale des survivants
- Elles privent les collectivités de l'usage des terres agricoles
- Elles bloquent l'accès à des infrastructures qui jouent un rôle économique important



# Les coûts et les conséquences...



- Dans bien des cas, les victimes des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions subvenaient aux besoins de toute une famille.
- Les accidents imputables à ces armes imposent un lourd fardeau aux autres membres de la famille, qui sont alors contraints d'aller travailler ou de prendre soin du survivant.
- Il arrive souvent que dans de tels cas, les enfants cessent d'aller à l'école, soit parce qu'ils se voient confier de telles responsabilités, soit parce que la famille n'a plus les moyens de les y envoyer.

# Voici comment vous pouvez *vous aussi* lever ces obstacles!

- Encouragez le gouvernement du Canada à ratifier la Convention sur les armes à sous-munitions dans les plus brefs délais!
- Communiquez avec votre député au moyen de l'outil électronique Écrivez maintenant! d'AMC.
- Montez un coup médiatique en faisant des passants s'allonger sur le sol et en dessinant leur silhouette à la craie, afin de représenter les civils qui sont victimes des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions.



# Ressources complémentaires

- **Landmine Tools for Action**; Canadian Physicians for Aid & Relief (CPAR) : <http://www.toolsforaction.ca/landmines.asp> (site en anglais)
- Vidéo intitulée **Economic Costs of Landmine Proliferation**; Croix-Rouge canadienne : <http://www.redcross.ca/videos/economic.html> (site en anglais)
- Vidéo intitulée **Social Costs of Landmine Proliferation**; Croix-Rouge canadienne : <http://www.redcross.ca/videos/social.html> (site en anglais)
- N'oubliez pas de lire le bulletin électronique du mois et de visiter les pages Twitter et Facebook d'AMC; vous y trouverez des idées d'activités ou de simulations pour aider le grand public à mieux comprendre ce que c'est que de vivre en terrain miné ou d'être entouré d'armes à sous-munitions ou de restes explosifs de guerre.
- Campagne **Même la guerre a des limites** de la Croix-Rouge canadienne : <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=1946&tid=110>